



Communiqué de presse

Entrée en fonction de Michael Willer, le nouveau CEO de Sympany

Michael Willer rejoint l'assurance-maladie bâloise Sympany au poste de CEO. Depuis le 1^{er} janvier 2017, Suzanne Blaser, membre du comité de direction, assumait la fonction de CEO par intérim.

Bâle, le 5 avril 2017 – Ce mois-ci, Michael Willer (49 ans), un grand connaisseur du marché suisse de l'assurance-maladie, prend ses fonctions de CEO de Sympany. Il était auparavant membre de la Direction d'entreprise d'Helsana, responsable du domaine d'activité Service à la clientèle & Prestations avec 1400 collaborateurs.

Michael Willer a étudié la chimie à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et terminé par un doctorat en sciences naturelles. Il a en outre obtenu un diplôme en économie d'entreprise à l'Institut d'économie d'entreprise de l'EPFZ et suivi une formation postgraduée à la Kellogg Graduate School of Management à Evanston (Etats-Unis). Il est marié et père de trois enfants.

Un grand merci à Suzanne Blaser

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Suzanne Blaser, membre du comité de direction, occupait la fonction de CEO de Sympany par intérim.

Siegfried Walser, président du conseil de fondation: «Je remercie de tout cœur Suzanne Blaser pour son grand engagement en tant que CEO par intérim. Grâce à sa disponibilité à assumer cette fonction, la continuité a toujours été assurée à la tête de Sympany. Je souhaite la bienvenue à Michael Willer, au nom du conseil de fondation, du comité de direction et des collaborateurs de Sympany. Je me réjouis de collaborer avec lui et lui souhaite plein succès pour ses premiers pas chez Sympany.»

Si vous souhaitez un complément d'information, veuillez adresser vos questions à:

Stephanie Weiss, responsable du marketing et de la communication, +41 58 262 47 80,
stephanie.weiss@sympany.ch

A propos de Sympany

Compagnie d'assurance qui met le cap sur la différence, Sympany offre une protection sur mesure et une assistance attentionnée. Sympany propose des assurances maladie et accidents pour les particuliers et les entreprises ainsi que des assurances choses et responsabilité civile. Elle a son siège principal à Bâle.

Sympany est la première assurance-maladie suisse à verser des excédents, tant dans l'assurance complémentaire que dans l'assurance de base. Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes.

En 2015, le bénéfice s'est établi à CHF 37.2 millions. En 2015, le volume total des primes s'est établi à CHF 950 millions. L'entreprise emploie actuellement 466 collaborateurs qui conseillent quelque 216 000 clients privés, dont environ 163 000 assurés de base selon la LAMal. Dans le secteur affaires entreprises, Sympany gère environ 6 700 sociétés.